



Association du Lac William inc.

PROCÈS-VERBAL

Du 9 janvier 2019 à 19h
à la salle municipale, Saint-Ferdinand, Qc

Présences : Nicolas Argeris Yvan Aubre Eric Carrier
 Carole Comtois Alain Côté Jean Gagné
 Pierre Lafrance Gaétane Quirion

Absence : Laurier Larose

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Ajouts suivants à Varia, au point 8a) Déblaiement des rues près du lac par Pierre Lafrance, au point 8b) Rapport de GROBEC par Alain Côté.
Proposé par Pierre Lafrance et appuyé par Eric Carrier.
Accepté à l'unanimité.
2. **Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2018**
Proposé par Jean Gagné et appuyé par Nicolas Argeris.
Accepté à l'unanimité.
3. **Adoption des résolutions du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2018.**
Proposé par Alain Côté et appuyé par Yvan Aubre.
Accepté à l'unanimité.
4. **Affaires financières**
 - a. Comptes à payer : aucun.
5. **Points d'information**
 - a. Correspondance : M. Dave Laflamme s'offre de circuler sur le lac afin de remettre aux pêcheurs la pancarte infos sur la pêche de la perchaude. Yvan communiquera avec Suzane Chouinard pour en savoir plus long sur sa demande. Si positif, il faudra lui imprimer des pancartes.
 - b. Rencontre tournoi de pêche sur glace (Gaétane) : celui-ci aura lieu le samedi 23 février prochain au Manoir dès 8 h 30 le matin. Excellents commentaires reçus en 2018, 318 participants dont 38 jeunes, 50 % d'ici et 50 % de l'extérieur. Le service de navette sera de retour cette année,

avec la même formule dont une formation pour les enfants, de nombreux prix de ProNature. Tarif : 10 \$ par équipe. Permis remis aux 9-12 ans. L'affiche nous parviendra mercredi le 16 janvier prochain à faire circuler.

- c. Suivi Sentier des Poètes (Pierre) : La mun. est très favorable au projet. Projet en route pour l'été qui s'intitulera Sentier des arts, de la nature et de la culture. Réunion tenue avec présence du DG et Clémence Nadeau. Sera situé derrière l'hôpital au jardin de S^{re}Bouliane, l'allée des érables. Sera chapeauté par Pierre Séguin (jardin), M. Ruel et Mme Lucie Croteau (croquis). On espère aussi une collaboration de la Maison des jeunes.

6. Points de discussion

- a. Réflexion sur le lac :Règlement à suivre par Fanny, l'accès au lac et patrouille nautique à pousser auprès de la municipalité.
- b. Plan directeur de l'eau : suivi du courriel de l'APLTI « échange qu'a eu Réjean avec le MELCC » :Avec un plan directeur de l'eau, en partant, c'est gagnant et recevable pour toute demande de subventions.Certains objectifs se trouvent dans notre plan d'action. Avec GROBEC et la MRC on peut se faire aider pour l'obtention d'outils pour l'élaboration du plan directeur de l'eau.
- c. Accès au lac/descente de bateau : Station de lavage complexe pour le lieu de l'installation, l'eau chaude, étude controversée sur le sujet, Les frais de lavage couvriraient l'accès au lac. Les pêcheurs ne brisent pas les berges mais se promènent d'un lac à l'autre.Il faut limiter les accès au lac n'importe où. Pour les vignettes, il ne faut pas être trop restrictif et ce doit être quand même rentable
- d. Patrouille nautique/ étudiants pour l'ALW / rôle de l'ALW : Doit-on reprendre la responsabilité de la Patrouille nautique? Avoir plus de personnel en différents moments de la semaine (accueil touristique, patrouilleurs, etc.)? Il faut savoir que les projets étudiants pour les ABNL sont couverts par une entente entre Services Canada l'été et la CSSNT. Par contre, il faut quand même posséder une assurance responsabilité. Il faut y réfléchir avant le 25 janvier prochain, date du dépôt de la demande...

7. Points de décision :

Question du mois à paraître dans le Bulletin municipal :

Avez-vous l'impression que vous avez suffisamment d'information sur l'état de santé de notre lac?

8. Varia

- a. Déblaiement des rues près du lac par Pierre Lafrance : C'est inconcevable que la neige soit poussée près des berges ce qui n'est nullement écologique et ça abime les arbres et arbustes protégeant nos berges. A mentionner lors du prochain Comité de gestion.
- b. Rapport de GROBEC par Alain Côté : Carole mentionne que le rapport n'est pas encore arrivé.

Annexe A, Rapport des patrouilleurs nautiques/été 2018.

Sujets à soumettre au prochain Comité de gestion :

- Accès de descente des bateaux au lac, est-ce que les accès seront contrôlés? Pourra-t-on barrer les accès non autorisées?
- Les vignettes.
- Patrouille nautique plus volumineuse
- MRC : personnel capable de mesurer les berges en milieu agricole et nous en faire un rapport? Peut-on avoir un Plan directeur de l'eau
- Va-t-on recevoir une partie des recettes de la barrière à la Marina?
- Ajout de bouées
- À quand la rencontre d'information sur l'état du lac prévu par la municipalité à la population?

9. Date et lieu de la prochaine assemblée : 13 février 2019

10. Levée de l'assemblée : 21 h.

Carole Comtois,

Présidente

Gaétane Quirion,

Secrétaire-trésorière

ANNEXE A

RAPPORT DES PATROUILLEURS NAUTIQUES / ÉTÉ 2018

Recommandations des patrouilleurs nautiques/été 2018

1. Il serait pratique d'avoir un cellulaire capable de recevoir des photos, car il nous est arrivé de rencontrer des personnes ne possédant pas d'adresse courriel qui fonctionne. De plus, la grande majorité des gens utilise les textos plutôt que les courriels pour communiquer.
2. Il serait bien d'avoir une embarcation plus petite pour ainsi pouvoir approcher plus facilement les embarcations.
3. Il serait efficace d'avoir des collants à mettre sur les embarcations ne possédant pas de permis d'embarcation soit ayant moins de 10 Force de moteur.
4. Il serait bien que la première journée de patrouille lors de l'été prochain soit plus guidée.
5. Il serait bien d'avoir durant l'été quelques soirs à la demande de citoyens.

Nombre total d'embarcations vérifiées : 256

Types d'embarcations vérifiées :

Bateaux (59%) : 150 Pontons (15 %) : 39 Chaloupes (12 %) : 31
Motomarines (9 %) : 22 Kayak (3 %) : 7 Pneumatiques (1 %) : 4 Autres (1 %) : 3

Conformité des embarcations

Conformes : 196 (77%)

Non-conformes : 58 (23%)

Équipements manquants

Dispositif de remontée à bord : 0	# de coque : 0	VFI : 1
Dispositif de propulsion manuelle ou ancre : 1	Écope : 4	
Ligne d'attrape flottante : 5	Appareil de signalisation sonore : 6	
Extincteur : 6	Carte de compétence : 23	
Permis d'embarcation : 23	Lampe de poche : 24	

Nombre de constats émis: 0

Conclusion 2018

Lors de l'été 2018, soit du 23 juin au 25 août, nous, Élodie Bérubé et Keven Morin, avons été les patrouilleurs nautiques du lac William à Saint-Ferdinand. Comme à chaque année, notre mandat principal était d'assurer la sécurité et le bien-être des plaisanciers naviguant sur le plan d'eau. Pour ce faire, nous avons intercepté et vérifié une bonne partie des plaisanciers pour s'assurer que les équipements de sécurité étaient présents, tout comme les documents nécessaires. Cette année, les zones bleues ont été un sujet d'actualité. En effet, pour la santé du lac et le bien être de chaque utilisateur, nous avons fréquemment informé des embarcations contrevenant à cette recommandation. Vers la fin de l'été, nous avons également un document de sensibilisation que nous remettons aux embarcations de «wakeboard» créant des vagues surdimensionnées.

Cet été, nous avons effectué 256 interceptions. De façon générale, les gens étaient polis et coopératifs lors des vérifications. Cette année, plusieurs citoyens et utilisateurs nous ont informés que le nombre de bateau avait quelque peu diminué par rapport aux dernières années. Sans surprise, plusieurs manifestaient le prix élevé du passage à la Marina. Ce facteur a donc possiblement joué un rôle assez important concernant le nombre et la fréquence des bateaux visiteurs. Par contre, la belle température que nous avons eue tout au long de l'été aura sans aucun doute incité plusieurs plaisanciers à se rendre sur le lac malgré le prix élevé.

En ce qui concerne les constats d'infractions, nous n'en avons pas remis lors de l'été 2018. Il s'est présenté 3 cas en début de saison où il aurait été possible d'en émettre un, par contre, nous avons jugé et préféré intervenir différemment étant donné des circonstances qui s'y présentaient, et notre peu d'expérience.

Outre les vérifications, nous sommes également venus en aide à 4 embarcations qui étaient en panne sur le lac. Lors des Fêtes du lac, nous avons escorté la barge contenant les feux d'artifices et nous avons effectué un périmètre de sécurité autour de celle-ci. Nous avons également discuté avec Mme. Sylvie Gingras, conseillère municipale, quant à l'état actuel du lac William et les futures démarches possibles à entreprendre pour améliorer son état de santé.

Pour conclure, nous tenions à vous remercier de nous avoir donné la chance d'exercer ce poste lors de la saison estivale. Ce dernier a été une expérience unique et très enrichissante pour nous en tant que personne, mais aussi pour les compétences reliées à notre futur métier de policier. Nous avons énormément apprécié l'occupation de cet emploi, et nous vous en sommes très reconnaissants.

Élodie Bérubé et Keven Morin,
Patrouille nautique du lac William, été 2018